



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 SEPTEMBRE 2023**

**COMMUNE
DE
PLOUHINEC**

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-six septembre à dix-neuf heures, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en la grande salle de l'espace Jean-Pierre Calloc'h, en séance publique, sous la présidence de Madame Sophie LE CHAT.

Morbihan

Présents : Mmes Sophie LE CHAT, M. Stéphane SANCHEZ, Mme Alexandra HEMONIC, M. Philippe LE GUYADER, Mme Julie LE LEUCH, MM. Pierre STEPHANT et Régis JAFFRE, Mme Marina GERARD, MM. Thomas FILLON et Michel GUILLEVIC, Mmes Maud COCHARD, Cathy CORVEC, MM. Benoit CROQ, Franz FUCHS, Mme Emmanuelle JEHANNO, M. Guillaume KERVINGANT, Mmes Armande LEANNEC et Sabine LE BARON, M. Eddy LE CLANCHE, Mmes Marie-Christine LE QUER, Véronique LE SERREC, Stéphanie LE SQUER, Nolwenn LE TRIBROCHE et Anne MILES.

Date de convocation
20 septembre 2023

Date de publication
2 octobre 2023

**Nombre de
conseillers
en exercices 29
présents 24
votants 27**

Absents :

Mmes Audrey PESSEL et Sidonie BOUSSEMART, Messieurs Jean-Marc CHABROL, Jean-Jacques GUILLERMIC et Jean-Philippe CHAVANE DE DALMASSY.

Procurations :

Madame Audrey PESSEL donne pouvoir à Monsieur Pierre STEPHANT

Madame Sidonie BOUSSEMART donne pouvoir à Madame Sophie LE CHAT

Monsieur Jean-Jacques GUILLERMIC donne pouvoir à Madame Stéphanie LE SQUER

Secrétaire de séance :

Mme Emmanuelle JEHANNO

**2023-09-1.1.7 - PARTICIPATION DE BLAVET BELLEVUE OCEAN COMMUNAUTE AUX DEPENSES
TOURISTIQUES DE PLOUHINEC**

Rapporteur : Stéphane SANCHEZ

La Communauté de communes Blavet Bellevue Océan (BBO) participe au financement de la surveillance et du nettoyage des plages de Plouhinec depuis 2004.

Dans ce cadre, il a été convenu que la somme de 40 000 € serait versée chaque année à la commune de Plouhinec.

Cette somme n'ayant pas été versée en 2022, il est proposé de solliciter le versement de :

- 40 000 € au titre de l'année 2022
- 40 000 € au titre de l'année 2023

Soit la somme totale de 80 000 €.

Vu les orientations budgétaires votées par le conseil communautaire le 16 mars 2023,

Vu la délibération prise par la Communauté de communes Blavet Bellevue Océan en date du 6 avril 2023,

Après en avoir délibéré et voté à l'unanimité, l'assemblée délibérante :

- **SOLLICITE** auprès de BBO Communauté le règlement de la somme de 80 000 € au titre de la surveillance et du nettoyage des plages de la commune de Plouhinec pour les années 2022 et 2023.
- **AUTORISE** Madame la Maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Envoyé en préfecture le 29/09/2023
Reçu en préfecture le 29/09/2023
Publié le 02/10/2023
ID : 056-215601691-20230926-202309117-DE



Fait en mairie le 26 septembre 2023

Au registre suivent les signatures.

**La Maire,
Sophie LECHAT**



**La secrétaire de séance
Emmanuelle JEHANNO**

